



Rapport de l'Observatoire Social Tunisien

Avril 2016

Le mois d'avril 2016 a connu plusieurs tentatives de suicide collectif ainsi que plusieurs manifestations locales reflétant une modification dans l'architecture des protestations aussi bien citoyennes individuelles que collectives.

Les différents évènements et mouvements sociaux qui ont eu lieu durant ce mois ont souffert d'une couverture médiatique ainsi que d'une circulation de l'information limitées.

Ce qui laisserait présager une tendance à la filtration de l'information sous prétexte d'effets d'imitation ou d'entraînement surtout que les mouvements de protestations sont en phase de mutations, tant dans leur nature que dans leurs moyens que dans les espaces occupés ce qui n'est pas encore le cas de la méthodologie de leur traitement informationnel.

Nous avons relevé une absence de la société politique dans le paysage des actions de protestations sociales collectives due à une fracture entre les préoccupations des sphères politiques et celles de la société civile.

En effet, cette dernière a marqué un retour dans l'encadrement des protestations et des revendications par différents actes de soutien dans certaines régions comme au Kef, à Kerkenah et à Tozeur.

Plusieurs parties ont identifié les manifestations citoyennes comme causes directes sinon principales à la crise économique que connaît le pays et qu'il suffirait que ces manifestations cessent pour que le mouvement économique revête un caractère croissant.

Cette corrélation supposée pousse à un questionnement autour du pourquoi de ces manifestations et les raisons de non réponses aux revendications sujettes aux protestations.



Ceux qui suivent de près l'état du pays remarqueraient que la majorité des mouvements de protestations ne datent pas d'hier, ni n'ont apparu par surprises mais suite à une évolution méthodique dans le temps, les lieux et les formes et se posent la question sur le pourquoi de cette passivité à laisser ces mouvements évoluer et le pourquoi de ce mépris et cette négligence de ces protestations dans l'espoir qu'elles s'estompent dans le temps ou avec des pratiques sécuritaires plus ou moins violentes.

Hormis les moyens classiques, l'analyse des mouvements de protestations et leurs solutions résident, également, dans une recherche plus approfondie des causes socio-économiques et culturelles ainsi qu'un approfondissement dans les mécanismes comportementaux dans une optique de relecture et de compréhension pour une meilleure théorisation de ses origines et, donc, de sa prévention.

Les traitements technocrates des différentes revendications citoyennes a engendré de manière directe et indirecte l'accumulation des mouvements protestataires tel a été le cas du bassin minier, dans le gouvernorat de Gafsa.

Ces pratiques ont, également, engendré une évolution dans la nature des manifestations et des moyens utilisés par les différents acteurs qu'ils soient ouvriers des chantiers, chômeurs, agriculteurs, ceux qui déversent des milliers de litres de lait, ceux qui détruisent leur production de dattes, habitants des régions souffrant de pénurie d'eau ou souffrant de l'absence d'infrastructure de base, ceux qui souffrent de précarité et bien d'autres....

Durant le mois d'Avril 2016, les îles de Kerkenah ont connu un état de gronde et de colère s'accompagnant de violences, d'affrontements et d'arrestations telles qu'une intervention de l'armée nationale a été nécessaire pour imposer l'accalmie bien que les problèmes posés autour de la société PETROFAC ne sont pas récents.

L'évolution et la récurrence de ce genre d'évènements remet à l'ordre du jour la nécessité de reconsidérer la méthodologie de croissance vers un modèle de développement local participatif ainsi qu'une décentralisation impliquant les habitants en tant qu'acteurs essentiels de la part des instances gouvernementales.

C'est dans ce même esprit que des évènements de protestations citoyennes engendrant des affrontements avec les forces de l'ordre voire un mouvement de grève générale ont eu lieu



dans la région du Kef lors de la visite d'une délégation ministérielle conduite par le président du gouvernement dans le but de décider d'un ensemble de mesures de développement dans 14 gouvernorats.

Comme chaque année, cette période marque les différentes festivités et manifestations éducatives liées à l'épreuve nationale du Bacsport et sa fameuse « Dakhla ». Ce phénomène est considéré comme une forme d'expression protestataire durant laquelle les lycéens investissent l'espace éducatif.

Contrairement aux années précédentes, durant lesquelles ce phénomène a revêtu un caractère violent et irresponsable nécessitant l'intervention des instances gouvernementales, les différentes « Dakhla » ont été étroitement encadrées par les corps éducatifs et se sont exprimées autour de sujet responsables et citoyens reflétant un début de maturité et de responsabilisation des jeunes générations malgré quelques cas de violence enregistrés dans certains lycées.

D'autre part, des événements récents d'agression et violence ont remis à jour le débat social autour de l'homosexualité.

En effet, les émissions et débats médiatiques et les réactions n'ont pas tardé et ont été très diverses entre certaines inscriptions refusant de recevoir les homosexuels dans un établissement de restauration ou un taxi et des réactions de soutien de la part d'associations citoyennes rappelant la continuité des débats et combats contre les inégalités et pratiques inacceptables subies par les minorités.

Ces débats constituent un questionnement et une des étapes essentielles dans la construction d'une société basée sur la liberté, la dignité, l'humanisme, l'harmonie, la tolérance et la diversité à laquelle aspirent tout tunisien dans le respect des principes des droits universels de l'Homme.

Les différentes formes de violence qui ont été enregistrées durant Avril 2016 étaient, essentiellement, liées aux compétitions sportives et surtout footballistiques laissant présager une forte probabilité de matchs à huit clos puisque les sanctions contre les responsables et les amendes pécuniaires ne sont plus suffisantes pour mettre fin aux pratiques violentes des différents supporters, aux différentes pratiques douteuses de gain de matchs et d'arbitrage ainsi que des règlements de comptes et accusations fortement médiatisées.



Le secteur sportif est redevenu le théâtre traditionnel des manifestations et protestations. Ces faits relancent encore une fois le débat de la nécessité d'une révision et revisite des systèmes sportifs et leur mode de fonctionnement et représentations.

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré un retour des mouvements de suicide mis en scène comme acte d'escalade face au mutisme des instances et suite aux différents évènements de protestations, notamment, à EL Mourouj, gouvernorat de Ben Arous, ou à Essnad, gouvernorat de Gafsa des différents sit-inneurs qui occupent les lieux depuis des mois sous les yeux indifférents des autorités locales, régionales et gouvernementales.

Il est utile de rappeler que l'étincelle de la révolution tunisienne (lors du suicide d'El Bouazizi) les évènements de Kasserine (lors du suicide de El Yahyaoui) ont été dans des circonstances similaires.....

Les mouvements citoyens de protestation individuels et collectifs :

L'Observatoire Social Tunisien a relevé une recrudescence des mouvements de protestations citoyennes, aussi bien collectives qu'individuelles.

En effet, les protestations citoyennes ont connu une augmentation durant le mois de Janvier, une accalmie durant le mois de Février pour reprendre durant le mois de Mars, et ce, au même titre que cette même période de l'année précédente.

Par ailleurs l'évolution des mouvements de protestations a été observée aussi bien dans les méthodes que dans les lieux de protestations.

Plusieurs manifestations citoyennes, tels que certaines tentatives de suicide collectif parmi les sit-inneurs, ont pris des tournures dramatiques par leur caractère violent comme en témoignent certaines scènes relayées par les réseaux sociaux de tentatives de suicide et d'automutilations par armes blanches de la part de certains chômeurs et ce, en tant que mouvements d'escalade face au mutisme médiatique, à l'absence des instances étatiques ainsi que pour attirer l'attention de l'opinion publique.

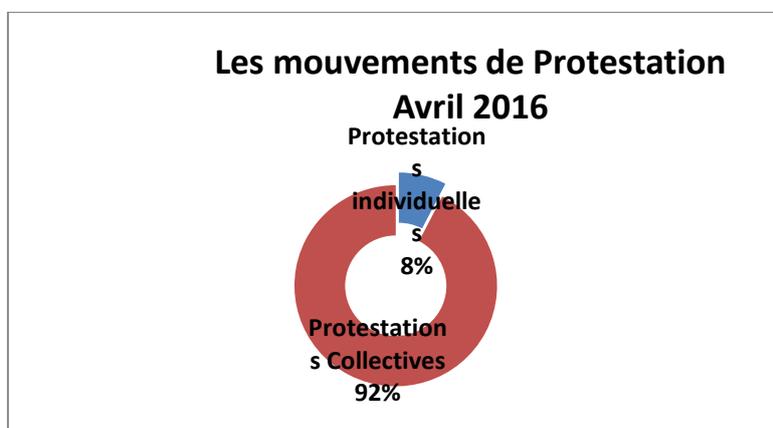
Les images sont intenses et parlent d'elles-mêmes en exprimant la détresse des citoyens....



De leur côté les manifestations collectives ont connu une évolution, puisque les visites des responsables d'Etat sont devenues les théâtres des mouvements citoyens et d'expression de colère ainsi que tout ce qui s'en suit d'affrontements avec les forces sécuritaires, de sit-ins, de blocages de route et de grèves générales locales et régionales comme ce fût le cas à Kerkenah, au Kef et bien d'autres délégations.

Mois	Avril		Mars		Février		Janvier	
Nature des Mouvements								
Protestations individuelles	75	7,6%	43	8,4%	94	14,5%	62	4,1%
Protestations Collectives	912	92,4%	468	91,6%	556	85,5%	1459	95,9%
Mouvements de Protestation	987		511		650		1521	

Le mois d'Avril 2016 a connu 987 mouvements de protestations citoyennes dont 75 actes de suicide et tentatives de suicide et 912 mouvements collectifs ce qui constitue une augmentation assez conséquente par rapport au mois de Mars de cette même année.



L'analyse des fluctuations des mouvements de protestations depuis le mois de Janvier 2016 permet de mettre en évidence les éléments suivants :

- La forte fréquence des mouvements de protestation durant le mois de Janvier sont directement corrélés à l'accumulation des protestations durant l'année précédente qui représente une régularité en Tunisie ;



- L'accalmie que connaissent les mois de Février et Mars représente généralement une sorte de délai de réponses et d'actions accordé aux instances étatiques ;
- La reprise des mouvements de protestations, durant le mois d'Avril, est généralement liée à l'absence de réponses ou d'actions correctives aux revendications.

La répartition de ces mouvements citoyens par région s'est faite comme suit :

	Avril		
	Suicides et tentatives de suicide	Protestations collectives	Total
Bizerte	3	28	31
Tunis	4	71	75
Ariana	1	7	8
Manouba	3	10	13
Ben Arous	12	15	27
Zaghouan	0	9	9
Nabeul	8	21	29
Jendouba	1	62	63
Beja	0	42	42
Kef	2	32	34
Seliana	1	16	17
Sousse	2	24	26
Monastir	0	19	19
Mahdia	3	35	38
Sfax	1	67	68
Kairouan	10	95	105
Kasserine	3	67	70
Sidi Bouzid	2	81	83
Gabes	1	33	34
Medenine	0	54	54
Tataouine	0	12	12
Gafsa	18	84	102
Tozeur	0	10	10
Kebili	0	18	18
Total	75	912	987

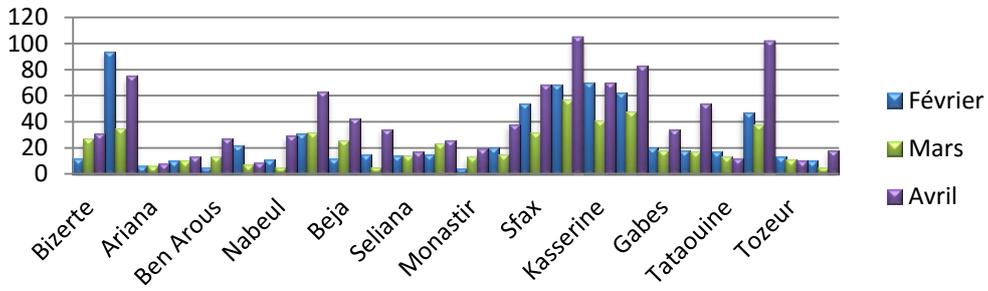
La répartition géographique des mouvements de protestation permet de constater les éléments suivants :

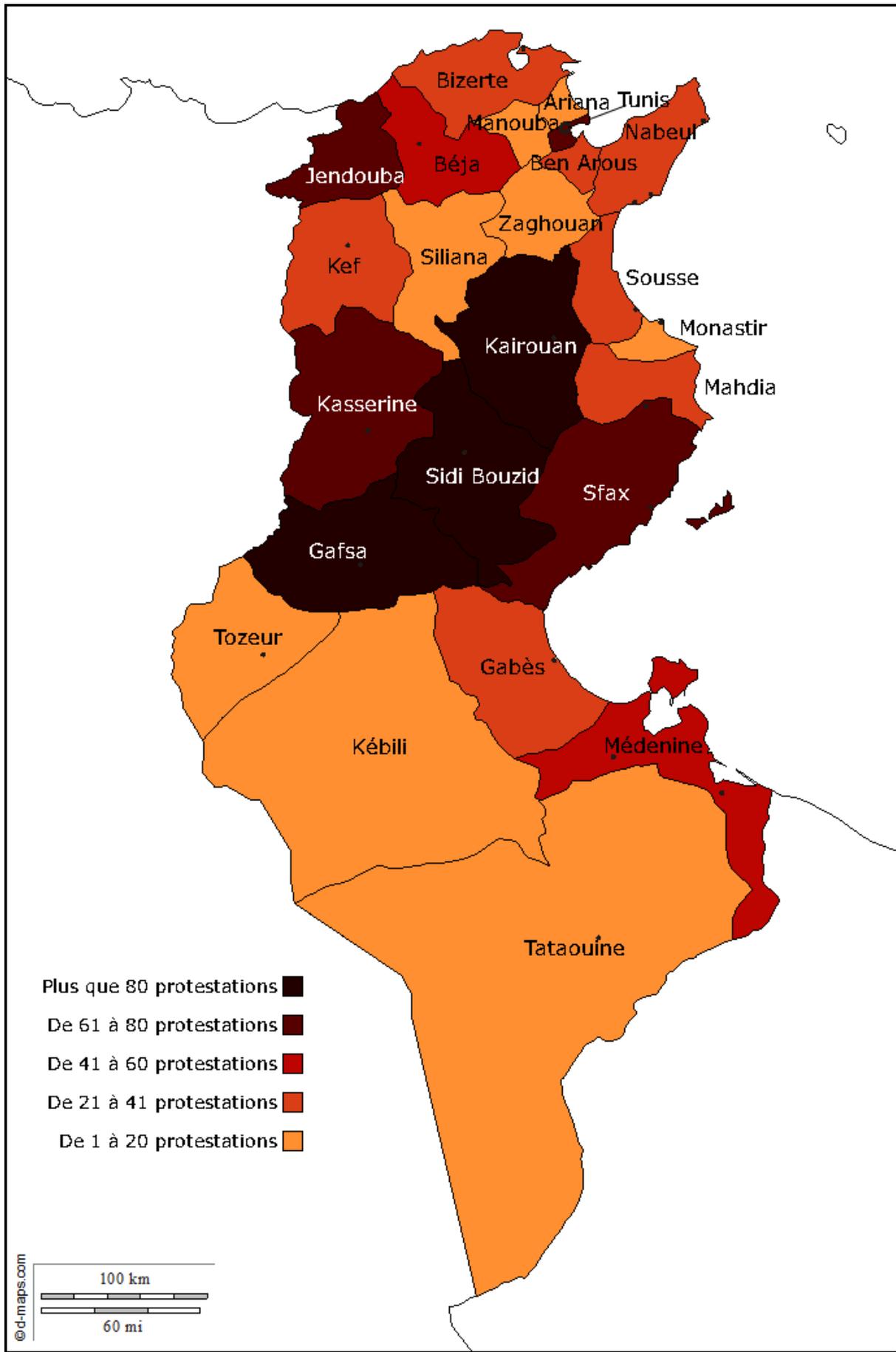


- Les gouvernorats de **Kairouan** (105 mouvements), **Gafsa** (102 mouvements), **Sidi Bouzid** (83 mouvements), **Tunis** (75 mouvements) et **Kasserine** (70 mouvements) continuent à connaître les plus fortes fréquences de protestations ;
- Les gouvernorats de **Sfax** (68 mouvements) et de **Jendouba** (63 mouvements), ont connu un moindre nombre de protestations citoyennes qui restent, néanmoins, assez importantes ;
- Le gouvernorat de **Kef** a connu une multitude de mouvements de protestation qui ont été, dans leur majorité, encadrés et, par conséquent, non prises en compte dans les analyses des manifestations citoyennes non encadrées constituant la base des analyses de l'Observatoire Social Tunisien ;
- Les mouvements de protestations, dans le gouvernorat de **Médenine** et plus précisément à **Ben Guerdane**, évoluent sans cesse autour des problématiques de transport de marchandises, de contrebande et sécuritaires libyennes ;
- Les gouvernorats de **Beja** et **Mahdia** ont été le théâtre de nouvelles formes de protestations tournant autour des problématiques liées aux productions laitières et autres de développement local et régional. Tels ont été les cas des régions de **Sidi Khelifa**, **Rejich** ou **Ksour Essef**.



Les mouvements de protestation par région Avril 2016







Les mouvements de protestation individuels ou les suicides, tentatives de suicide et autres mouvements :

L'Observatoire Social Tunisien a enregistré une augmentation des actes de suicides et tentatives de suicide, dans leur majorité, théâtralisés ainsi qu'une augmentation du passage à l'acte après les menaces de suicide.

Tel a été le cas d'un suicide collectif d'un nombre de sit-inneurs, les uns par immolation et les autres par ingestion de produits chimiques.

La mort aurait été au rendez-vous s'il n'y avait pas eu l'acte de courage et de sauvetage de leur co-sit-inneurs.

Un grand nombre de sit-inneurs, en l'occurrence devant ou dans différents organismes étatiques, menacent d'escalade dans leurs moyens de protestations après plusieurs longues périodes de sit-ins, le silence des instances étatiques cibles des protestations et le recul de l'intérêt et couverture médiatiques de leurs mouvements de protestations et revendications.

Il en découle un passage à l'acte de suicide ce qui n'est pas sans rappeler les éléments déclencheurs des événements de **Sidi Bouzid** en décembre 2010 et les événements de **Kasserine** durant le mois de Janvier dernier.

75 actes de suicide et tentatives de suicide ont été relevés par l'Observatoire Social Tunisien durant le mois d'Avril 2016 ceci constitue une augmentation certaine à comparer aux 43 actes qui ont eu lieu durant le mois de Mars de cette même année avec 43 suicides et tentatives.

Mois	Avril		Mars		Février		Janvier	
Nature des Mouvements		%		%		%		%
suicides et tentatives de suicide	75	100%	43	100%	83	88%	56	90%
autres mouvements de protestations	0	0%	0	0%	11	12%	6	10%
Protestations individuelles	75		43		94		62	

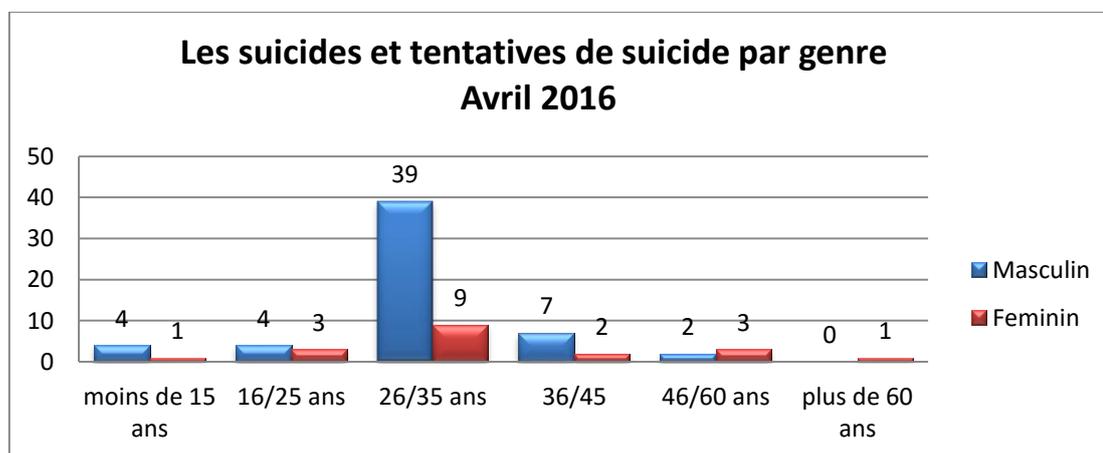


Les cas de suicides et tentatives se sont repartis, par genre et tranches d'âge, comme suit :

Tranches d'âge	moins de 15 ans	16/25 ans	26/35 ans	36/45	46/60 ans	plus de 60 ans	Total
Masculin	4	4	39	7	2	0	56
Feminin	1	3	9	2	3	1	19
Total	5	7	48	9	5	1	75
%	7%	9%	64%	12%	7%	1%	

L'analyse de ces données nous permet de mettre en relief les faits suivants :

- Toutes les tranches d'âge ont connu des actes de suicide et tentatives de suicide ;
- 5 actes d'enfants de moins de 15 ans ont été enregistrés avec une majorité de garçons ;
- Les jeunes situés dans la tranche d'âge située entre 26 et 35 continuent à être les plus touchés par ce phénomène malheureux ;
- Les mouvements de suicides collectifs ont eu les deux genres pour acteurs ;



- Plusieurs actes de suicide et de tentatives de suicide n'ont pas été relayés par les médias écrites essentiellement ;
- Les informations relayées par les médias contiennent moins de détails et informations que précédemment ;



- Les actes de suicide et tentatives de suicides infantiles ont été relayées de manière assez sommaire sans informations et détails ceci serait une des conséquences des pressions qu’ont subi, précédemment, les médias quant au traitement des informations et médiatisation du phénomène de suicide.

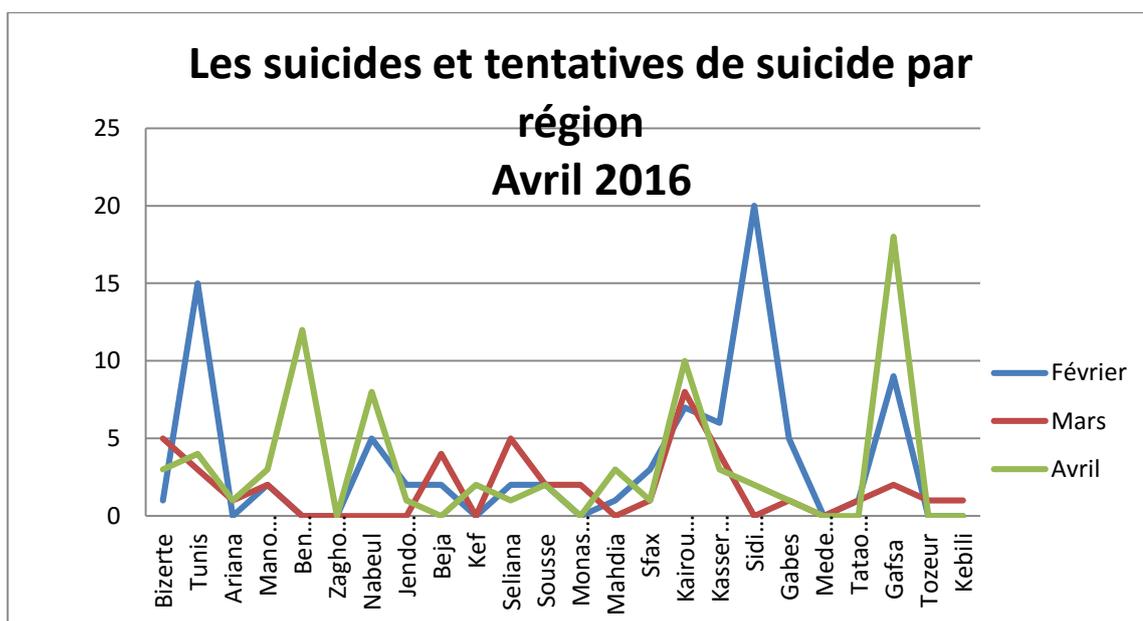
Ces pressions ont eu pour effet de réduire la circulation de l’information sans agir sur les causes des actes commis et des raisons qui les motivent sans compter le retard enregistré par le plan national de prévention du suicide ...

Les mouvements de suicides, tentatives de suicide :

Le plus grand nombre de suicide et tentatives de suicide ont été enregistrés dans le gouvernorat de **Gafsa** et **Ben Arous** et plus précisément à **El Mourouj** qui a été le théâtre d’un acte de suicide collectif de sit-inneurs, venant du gouvernorat de **Gafsa**, dans le Jardin municipal depuis 2 mois.

Le gouvernorat de **Kairouan** a enregistré 10 actes de suicides et tentatives et le gouvernorat de **Nabeul** 8 suicides et tentatives.

Aucun acte n’a été enregistré dans les gouvernorats de **Kebilli, Tozeur, Tataouine, Médenine, Zaghouan et Monastir**. Gouvernorats, également, quasi-absents dans les actes de suicides et tentatives relevés dans le rapport annuel de l’Observatoire Social Tunisien de 2015.





La distribution des actes de suicides et de tentatives de suicide par région se fait comme suit :

	Avril	Mars	Février	Janvier
Bizerte	3	5	1	4
Tunis	4	3	15	1
Ariana	1	1	0	0
Manouba	3	2	2	2
Ben Arous	12	0	0	0
Zaghouan	0	0	0	0
Nabeul	8	0	5	2
Jendouba	1	0	2	3
Beja	0	4	2	5
Kef	2	0	0	0
Seliana	1	5	2	1
Sousse	2	2	2	5
Monastir	0	2	0	0
Mahdia	3	0	1	0
Sfax	1	1	3	2
Kairouan	10	8	7	8
Kasserine	3	4	6	2
Sidi Bouzid	2	0	20	0
Gabes	1	1	5	2
Medenine	0	0	0	0
Tataouine	0	1	1	0
Gafsa	18	2	9	14
Tozeur	0	1	0	3
Kebili	0	1	0	2
Total	75	43	83	56

Les différents cas de suicides et tentatives de suicides relevés, durant le mois de Avril 2016 sont, essentiellement, comme suit :

- Le gouvernorat de **Bizerte** :
 - Par pendaison :
 - Un jeune de 36 ans s'est donné la mort dans son domicile dans la région de Cap Abed, Sejnene;
 - Par immolation :



- Un jeune chômeur vivant une période psychologique sensible s'est donné la mort dans la zone touristique ;
 - Un jeune de 29 ans dans la région de Sidi Salem.
- Le gouvernorat de **Tunis** :
- Par armes tranchantes :
 - 3 jeunes chômeurs sit-inneurs devant le ministère de l'emploi ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Une femme en sit-in devant le ministère de la femme suite au désespoir causé par l'absence de réaction de la part des instances ministérielles face aux revendications des sit-inneurs.
- Le gouvernorat de **Manouba** :
- Par pendaison :
 - 3 jeunes ont menacé de se pendre sur le toit de la municipalité de Oued Ellil en guise de protestation contre le non octroi d'autorisation d'exploitation de kiosques ;
- Le gouvernorat de **l'Ariana** :
- Par ingestion de produits chimiques :
 - La tentative de suicide d'une dame de 46 ans pour causes de différends conjugaux.
- Le gouvernorat de **Ben Arous** :
- Divers entre immolation, pendaison, ingestion de produits chimiques :
 - 12 jeunes chômeurs parmi les sit-inneurs à **El Mourouj** depuis plus de 2 mois ont essayé de se donner la mort suite à l'absence de réactions à leurs revendications de la part des instances gouvernementales.
- Le gouvernorat de Nabeul :
- Par précipitation :



- Le suicide d'un jeune pour protester contre la démolition de son local en bord de route, par les forces municipales, dans le cadre de sa campagne ;
- La précarité de sa situation sociale a poussé une jeune de 17 ans à se jeter du toit de son habitation ;
- Par armes blanches :
 - Une jeune de 18 ans s'est tranché les veines avec un rasoir à cause de sa précarité sociale ;
- Par immolation :
 - Une situation sociale difficile a poussé un père, une mère et leurs enfants a tenté de se donner la mort dans la région de Beni Khaled.
- Le gouvernorat de Jendouba :
 - Par immolation :
 - Un jeune de 35 ans dans la région de Fernana suite à la confiscation d'une quantité d'essence qu'il détenait et issue de la contrebande.
- Le gouvernorat de **Kef** :
 - Par immolation :
 - Le suicide d'un ouvrier des chantiers dans la région d'El Gsour;
 - Un adulte travaillant dans une société et à qui une mutation a été refusée s'est enduit et a aspergé un des responsables d'essence et a essayé de mettre fin à sa vie.
- Le gouvernorat de **Seliana** :
 - Par pendaison :
 - Une jeune élevé dans une institution éducative à Makther s'est donnée la mort ;
- Le gouvernorat de **Sousse** :
 - Par pendaison :



- Un jeune de 35 ans, célibataire, vivant seul et est l'objet d'antécédents judiciaires et de mandats de recherche pour un jugement d'une dizaine d'années d'emprisonnement s'est donné la mort ;
- Par précipitation :
 - Une jeune trentenaire s'est jeté sur les rails d'un train suite à des différends familiaux.
- Le gouvernorat de **Mahdia** :
 - Un vétérinaire d'une trentaine d'années s'est donné la mort par pendaison sachant qu'une boîte de pesticide a été retrouvé à proximité ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - Une sexagénaire s'est donnée la mort dans la région de Rejich ;
 - Par pendaison :
 - Une institutrice de 38 ans a mis fin à ses jours dans la région de Ettlelssa.
- Le gouvernorat de **Sfax** :
 - Une femme de 45 ans, mère de 2 enfants et souffrant de difficultés psychologiques s'est donnée la mort en sautant du quatrième étage d'un immeuble.
- Le gouvernorat de **Kairouan** :
 - Le suicide d'un jeune souffrant de difficultés psychologiques ayant été hospitalisé et prenant un traitement à cet effet ;
 - Par Immolation :
 - Le suicide d'un enseignant remplaçant sit-inneur suite à sa non-intégration ;
 - Un jeune de 23 ans dans la région d'El Menchya suite à une dispute avec sa fiancée ;
 - Un jeune issu d'une famille pauvre dont la seule source de revenu familial est constituée par le rassemblement et vente des bouteilles



- de plastiques par sa mère s'est donné la mort suite à la précarité de leur situation ;
- La tentative de suicide d'un étudiant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines suite à son renvoi en s'aspergeant ainsi que le doyen de la faculté d'essence. Des enseignants s'y sont interposés et les ont sauvés d'une mort certaine ;
 - Le suicide d'un élevé dans le lycée de Menzel Mhiri dans la région de Sidi Saad sans raisons connues ;
- Par ingestion de produits chimiques :
 - Le suicide d'une jeune de 20 ans dans ville de Kairouan sans raisons connues ;
 - Par précipitation :
 - Un jeune de 17 ans la région de Chraytya sans raisons connues ;
 - Une jeune élevé en huitième année à Nasrallah s'est donné la mort par peur de la punition que pourrait lui infliger son père suite à l'intention de l'administration de convoquer le parent pour ses absences répétitives.
- Le gouvernorat de **Kasserine** :
- Par immolation :
 - Un jeune dans la région de Eddaghra sans causes connues ;
 - Un jeune contrebandier suite à la confiscation de sa marchandise.
 - Par ingestion de médicaments :
 - Un ouvrier des chantiers travaillant dans le gouvernorat de Kasserine suite à l'absence de son nom dans la liste de régularisation de situations professionnelles.
- Le gouvernorat de Sidi Bouzid :
- Par immolation :
 - Une jeune de 18 ans la région de oueld Brahim El Hichrya sans causes connues ;



- Une infirmière s'est aspergée d'essence pour protester contre le refus de sa mutation
- Le gouvernorat de **Gabes** :
 - Le suicide, par pendaison d'un élève de 15 ans sans causes connues.
- Le gouvernorat de **Gafsa** :
 - Par immolation :
 - Un jeune de 30 suite au refus du gouverneur de le recevoir.
 - Par pendaison :
 - Un jeune de 18 ans dans la région de Ras El Kef sachant qu'il a tenté de se suicider à plusieurs reprises auparavant ;
 - Par ingestion de produits chimiques :
 - La tentative de suicide d'un sit-inneur ;
 - La tentative de suicide de 15 sit-inneurs dans le siège du gouvernorat de Essnad ; 12 par immolation et 3 par ingestion de pesticides.

Les mouvements de protestations collectifs :

Les mouvements de protestations collectifs sont à répartir comme suit :

L'observatoire Social Tunisien a relevé 912 mouvements de protestations collectifs durant le mois d'Avril 2016, ce qui constitue une augmentation importante par rapport aux deux mois précédents.

	Avril	Mars	Février
Protestations Instantanées	282	168	118
Protestations Spontanées	347	199	218
Protestations Violentes	283	101	220
Total	912	468	556

Environ 38% des mouvements de protestations ont été de nature spontanée et, à parts égales, 31 % de nature instantanée et violente ce qui confirme qu'une tendance à l'escalade est à prévoir dans plusieurs secteurs de revendications.



En comparaison aux mouvements de protestations enregistrés durant le mois de Mars 2016, qui étaient essentiellement d'ordre socio-économique, environ le quart de des mouvements, durant le mois d'Avril, ont concerné le secteur éducatif suivi du secteur administratif et institutionnel, du secteur socio-économique et sécuritaire. Le secteur politique a, en revanche, été dans une septième position.

Le secteur sportif a connu un retour important dans les mouvements de protestations collectives. Ceci trouve son origine dans les étapes des championnats et coupes dans les différents sports collectifs comme chaque année.

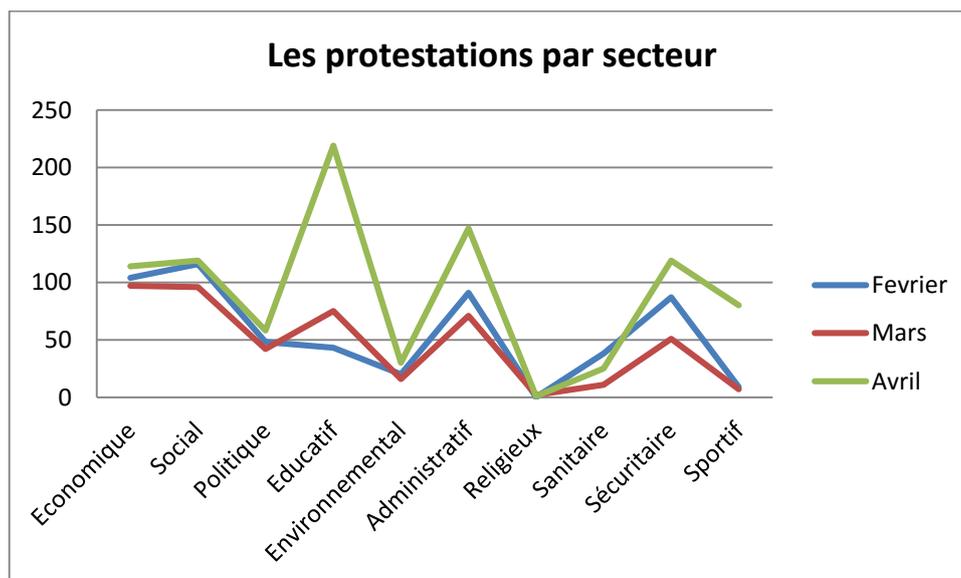
Le secteur religieux continue d'être quasi-absent.



La structure sectorielle des manifestations de protestation collective se dresse comme suit :



	Avril	Mars	Février
Economique	114	97	104
Social	119	96	116
Politique	58	42	48
Educatif	219	75	43
Environnemental	30	16	20
Administratif	147	71	91
Religieux	1	2	0
Sanitaire	25	11	38
Sécuritaire	119	51	87
Sportif	80	7	9
Total	912	468	556



L'analyse croisée entre les secteurs de revendications et les types de protestations observées permet de dresser le tableau suivant :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Economique	33	42	39	114	13%
Social	44	39	36	119	13%
Politique	19	19	20	58	6%



Educatif	61	78	80	219	24%
Environnemental	10	12	8	30	3%
Administratif	50	58	39	147	16%
Religieux	1	0	0	1	0%
Sanitaire	9	13	3	25	3%
Sécuritaire	32	50	37	119	13%
Sportif	23	36	21	80	9%
Total	282	347	283	912	
%	31%	38%	31%		

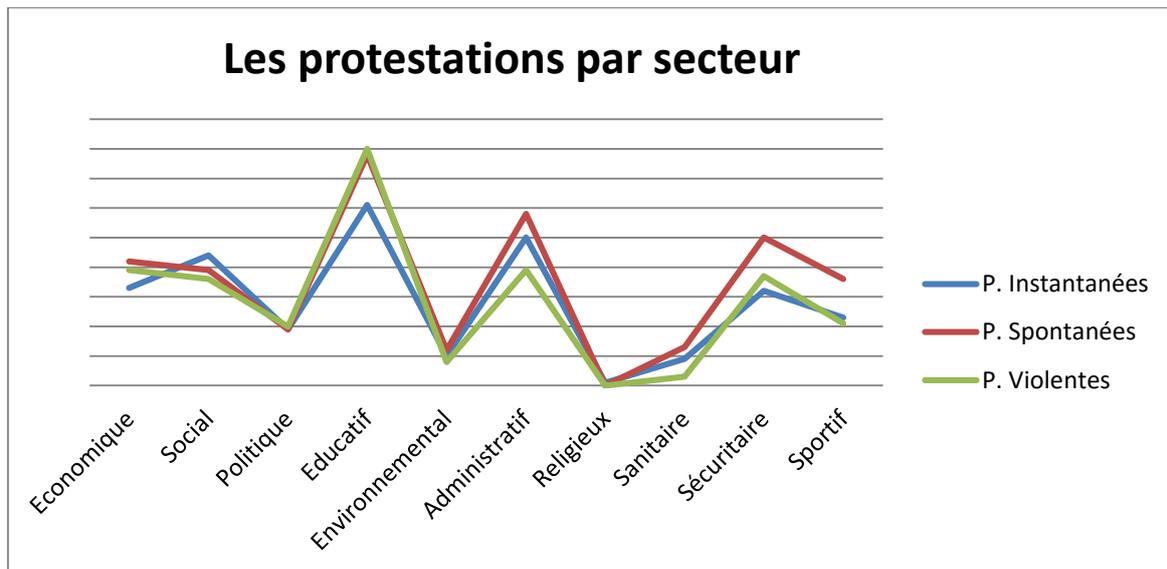
Hormis le secteur éducatif, le secteur institutionnel et administratif était le plus présent dans les expressions de protestations **instantanées** suivi de revendications à caractère socio-économique, sécuritaire et sportif.

Une évolution des revendications d'ordre environnemental et sanitaire ainsi qu'un net recul des revendications d'ordre politique ont été enregistrés.

Le seul mouvement citoyen collectif à revendication religieuse enregistré a été de nature instantanée.

Malgré une augmentation en fréquence, les mouvements de protestations **spontanées** ont gardé la même architecture que les mois précédents.

Les secteurs sécuritaires, sanitaires et sportifs ont enregistré plus de manifestations collectives de nature spontanée que d'autres.



Les protestations collectives de nature **violentes** ont enregistré une évolution dans sa composition au vu de l'évolution des manifestations collectives liées au secteur éducatif et une accalmie relative dans d'autres secteurs.

Les revendications politiques ont connu une constance dans les différentes natures de protestations durant le mois d'Avril 2016.

Les principaux moyens et supports des mouvements de protestations observés durant le mois d'Avril 2016 ont été les réseaux sociaux, les sit-ins et manifestations, les blocages de route et l'affrontement avec les forces de l'ordre.

A moindre fréquence ont été relevés les manifestations pacifiques, les grèves de la faim, les menaces de suicide, la désobéissance civile, les effractions des institutions administratives, les dégradations des postes de policier, les marches protestataires vers la capitale, les pétitions, les blocages d'activités, la détérioration des productions agricoles, les appels médiatiques, le blocage des ports de pêche, etc.

Une multitude d'espaces ont contenu ces mouvements de protestations, allant des espaces publics, des institutions éducatives, des sièges des gouvernorats, municipalités et ministères (y compris la présidence du gouvernement), jusqu'aux hôpitaux, stades sportifs, espaces de travail et administratifs, routes, sièges des sociétés tunisiennes d'électricité et d'eau, siège de l'A.R.P., etc.



Les principaux acteurs des manifestations citoyennes ont été les chômeurs, les diplômés sans emploi, les agriculteurs, les habitants et parents d'élèves de certaines régions, les ouvriers et employés, la société civile, les ouvriers de chantiers, les chauffeurs de taxi et transport urbain, les sécuritaires, les marins-pêcheurs, les journalistes, le cadre médical et paramédical, les parents de disparus et de martyrs.

Les types de protestations relevés par région se présentent comme suit :

	P. Instantanées	P. Spontanées	P. Violentes	Total	%
Bizerte	11	13	4	28	3%
Tunis	20	30	21	71	8%
Ariana	2	3	2	7	1%
Manouba	1	4	5	10	1%
Ben Arous	5	7	3	15	2%
Zaghouan	3	5	1	9	1%
Nabeul	10	9	2	21	2%
Jendouba	15	23	24	62	7%
Beja	15	18	9	42	5%
Kef	10	13	9	32	4%
Seliana	5	6	5	16	2%
Sousse	7	11	6	24	3%
Monastir	8	8	3	19	2%
Mahdia	15	13	7	35	4%
Sfax	16	17	34	67	7%
Kairouan	30	35	30	95	10%
Kasserine	16	22	29	67	7%
Sidi Bouzid	24	33	24	81	9%
Gabes	10	14	9	33	4%
Médenine	19	17	18	54	6%
Tataouine	3	5	4	12	1%
Gafsa	27	28	29	84	9%
Tozeur	3	4	3	10	1%
Kebili	7	9	2	18	2%
Total	282	347	283	912	

La majorité des gouvernorats de la république ont connu plus de mouvements de protestations spontanées que de mouvements de nature instantanée et violente à l'exception des gouvernorats de **Nabeul, Monastir et Mahdia** qui ont connu plus de mouvements instantanés



et les gouvernorats de **Jendouba**, **Sfax**, **Kasserine**, et **Gafsa** avec une tendance aux manifestations à tournure violente.



	Avril											
Villes	Economique	Social	Politique	Educatif	Environnemental	Administratif	Religieux	Sanitaire	Sécuritaire	Sportif	Total	%
Bizerte	3	3	0	10	0	4	0	0	3	5	28	3%
Tunis	6	4	17	10	2	13	0	3	4	12	71	8%
Ariana	0	0	0	7	0	0	0	0	0	0	7	1%
Manouba	0	0	0	10	0	0	0	0	0	0	10	1%
Ben Arous	0	0	0	5	3	2	0	0	5	0	15	2%
Zaghouan	0	0	0	4	0	3	0	2	0	0	9	1%
Nabeul	1	1	0	9	0	3	0	0	3	4	21	2%
Jendouba	8	8	0	11	7	8	0	0	16	4	62	7%
Beja	9	6	0	12	0	9	0	0	3	3	42	5%
Kef	4	5	3	8	0	4	0	0	4	4	32	4%
Seliana	3	3	0	7	0	3	0	0	0	0	16	2%
Sousse	0	0	0	13	0	4	0	0	0	7	24	3%
Monastir	0	0	0	12	0	3	0	2	2	0	19	2%
Mahdia	6	8	3	7	3	4	0	0	4	0	35	4%
Sfax	5	4	15	15	0	11	0	2	11	4	67	7%
Kairouan	17	12	2	13	4	15	1	7	17	7	95	10%
Kasserine	11	14	3	9	0	16	0	0	11	3	67	7%
Sidi Bouzid	15	15	3	11	2	15	0	3	7	10	81	9%
Gabes	3	3	0	8	3	3	0	3	3	7	33	4%
Medenine	6	8	12	9	0	6	0	0	9	4	54	6%
Tataouine	0	4	0	8	0	0	0	0	0	0	12	1%
Gafsa	15	16	0	14	2	16	0	0	15	6	84	9%
Tozeur	0	3	0	4	0	3	0	0	0	0	10	1%
Kebili	2	2	0	5	2	2	0	3	2	0	18	2%
Total	114	119	58	221	28	147	1	25	119	80	912	



Une analyse des mouvements de protestations par régions et par secteurs de revendication permet de constater que le secteur **éducatif** a été le plus présent dans les différents gouvernorats à divers degrés.

Les revendications **politiques** ont été les motivations des protestations les plus fréquentes dans les gouvernorats de **Tunis, Sfax** et **Médenine**.

Les manifestations collectives revendiquant des droits **socio-économiques** ont été enregistrées, aux plus fortes fréquences, dans les gouvernorats de **Kairouan, Sidi Bouzid, Kasserine** et **Gafsa**.

Les préoccupations **environnementales** et **sanitaires** ont été le sujet de certains mouvements, essentiellement, dans les gouvernorats de **Jendouba, Kairouan, Tunis, Gabes, Sidi Bouzid** et **Kebili**.

Les **administrations** et **institutions** ont été l'origine de protestations dans les gouvernorats de **Gafsa, Kasserine, Kairouan, Sidi Bouzid** et **Tunis**.

Les dépassements et manques **sécuritaires** ont été l'essentiel des mouvements dans les gouvernorats de **Kairouan, Jendouba, Gafsa, Médenine, Kasserine** et **Sfax**.

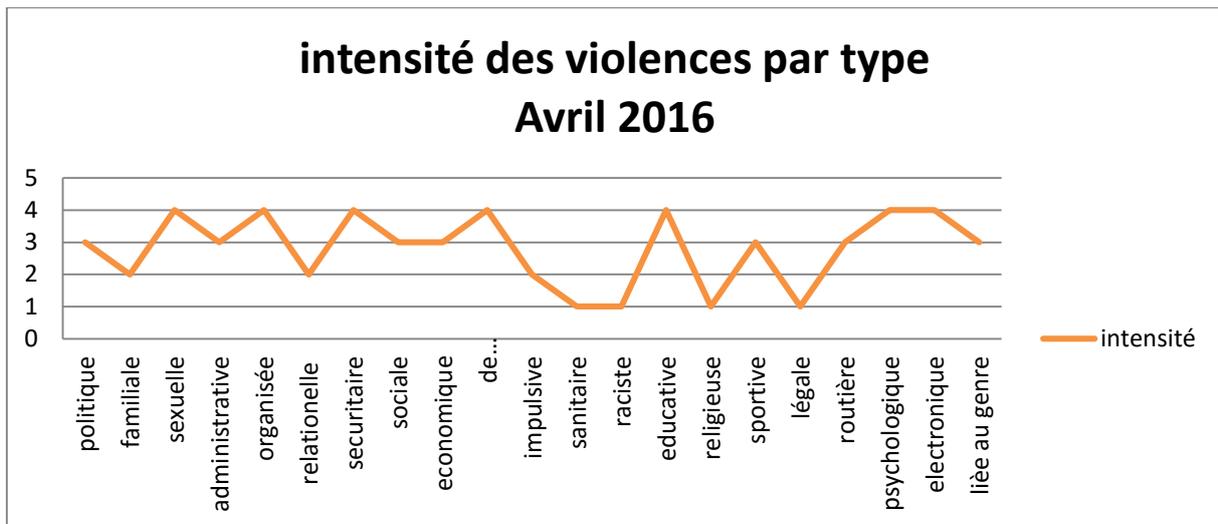
Les derniers évènements **sportifs** ont eu pour conséquences des manifestations collectives dans les gouvernorats de **Tunis, Sidi Bouzid, Sousse, Kairouan, Gabes, Gafsa, Bizerte** et **bien d'autres**.

Un seul évènement de protestation à vocation **religieuse** a été enregistré dans le gouvernorat de **Kairouan**.

Les violences :

Il semblerait que la problématique de l'agression sexuelle infantile revêt un aspect de plus en plus présent dans les actes de violence à l'échelle nationale.

Puisque, parmi les quatorze cas de violence sexuelle observés, l'Observatoire Social Tunisien a relevé dix actes subis par des enfants de moins de 15 ans dans les espaces éducatifs essentiellement.



Les divers autres cas de violence observés durant le mois d'Avril 2016 ont été d'ordre criminel, éducatif, relationnel, social et familial.

Les violences liées au terrorisme ont noté un recul en fréquence, durant le mois d'Avril 2016, avec cinq actes violents, essentiellement, par menaces.

- **La violence criminelle** : ce type de violence continue à constituer la principale forme observée dans notre société.

Outre les braquages et vols dans les lieux publics, le vol par effraction de la maison de culture Chokri Belaid à Jbel Jloud, la mosquée de la cité Ennouamer à Sidi Bouzid, la tentative de renversement de l'avocat Moncef El Barouni à Nabeul et le braquage d'un agent de l'ordre à Cité Ettahrir, Tunis ce qui a nécessité l'usage de son arme ont eu lieu durant le mois d'Avril 2016.

Plusieurs actes de violence criminelle relationnelle ont été enregistrés.

- **La violence familiale** : malgré le recul des actes de violences familiales. Des événements malheureux d'une tentative de meurtre par le mari (à El Agba) de son épouse et son nourrisson, l'agression d'une épouse par son mari avec un rasoir et l'inattention d'une mère menant à l'incendie de son domicile dans lequel son enfant de 4 ans a failli périr à Nabeul, un incident similaire a failli enlever la vie à deux fillettes de 4 et 5 ans dans la région de Tunis.

- **La violence sexuelle** : le mois d'Avril 2016 a connu une augmentation des agressions sexuelles ayant pour cibles essentielles des jeunes de moins de 15 ans.



Il a été noté l'agression sexuelle d'un enfant à El Mhamdya par des inconnus sur son chemin de retour de l'école, le harcèlement d'une enfant dans une école à Ben Arous de la part de son enseignant et l'agression d'un jeune berger par des inconnus à Jendouba.

Un professeur de sport a été arrêté, dans un lycée à Jerba, après une plainte déposée par une de ses élèves pour harcèlement sexuel.

L'Observatoire Social Tunisien a relevé le cas d'une jeune femme violée par son fiancée, le cas d'une malade mentale de 19 ans dans la ville de Sfax et l'enlèvement et le viol d'une jeune fille par un groupe de jeunes pendant une semaine à El Kallaline.

- **La violence impulsive et relationnelle** : la situation sociale actuelle a engendré plusieurs actes de violence. Un citoyen a agressé un délégué régional à Kairouan avec une arme blanche suite à un différend les opposant, des manifestants ont attaqué les forces de l'ordre et jeté leur voiture dans la mer à Kerkenah, dans un premier temps, et ont agressé deux journalistes couvrant les émeutes, dans un deuxième temps. A Manouba, un groupe de jeunes a agressé une jeune en le traitant d'homosexuel, à El Haouarya, Gouvernorat de Nabeul, une jeune a publié des photos indécentes d'autres jeunes filles sur les réseaux sociaux ce qui a provoqué un état de gronde et de colère dans leur institution éducative.

- **La violence sportive** : le mois d'Avril a été le théâtre d'actes de violence sportives par les supporters et publics des équipes dans plusieurs gouvernorats comme celui de Tunis, Gabes et autres.

- **La violence éducative** : la violence éducative a été de deux types, entre les agressions verbales et physiques, de la part d'élèves et parents d'élèves, du cadre éducatif ; dans les lycées El Menzel, de Mjez El Bab et de Kairouan ce qui a enduit des manifestations et appels à une législations de protection de ce même corps.

Et les agressions des élèves par le cops éducatif : à Douar Hicher une maitresse a humilié une élève de 7 ans en lui demandant de lui essayer les chaussures, l'agression d'un élève par son enseignant a engendré l'état de coma de l'enfant dans un village du gouvernorat de Nabeul et à El Ksiba des dégâts physiques nécessitant un arrêt maladie de 6 jours ont été relevé sur un élève suite à l'agression subie par son enseignant.



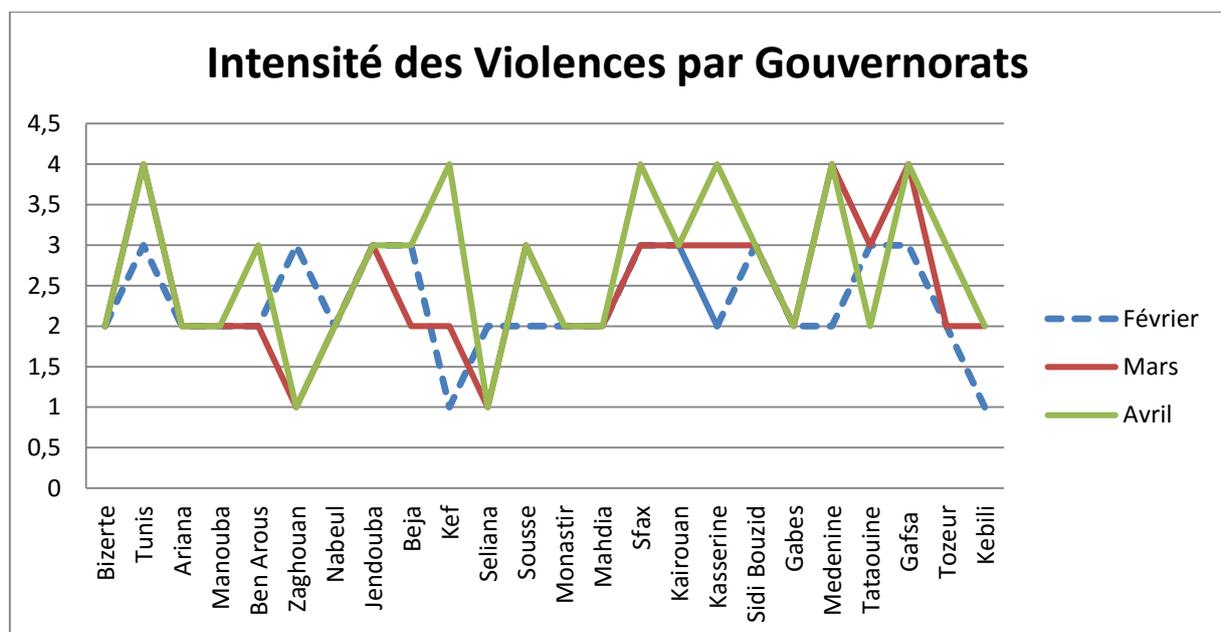
Un différend sur les réseaux sociaux entre deux collèges de la capitale a pris une ampleur telle que des agressions et effractions dans et devant les deux collèges ont été enregistrées.

- **La violence sécuritaire** : la violence sécuritaire a été enregistrée lors d'agressions d'agents de l'ordre en exercice et d'agressions de citoyens par les forces de l'ordre. A Menzel Bourguiba, deux agents de l'ordre ont agressé un chauffeur de bus, a Kerkenah des manifestants ont été agressés par les forces en place, à l'avenue Habib Bourguiba et la place de la Kasba les sécuritaires ont agressé les anciens de l'Union Générale Tunisiennes des Etudiants, à Hammamet l'agression du portier d'une boîte de nuit a occasionné des dégâts physiques graves et à l'Avenue Habib Bourguiba un groupe de jeunes musicien et chanteurs a été interdit de jouer de la musique dans la rue et deux de ses membres ont été arrêté.

- **La violence sécuritaire** : le mois d'Avril 2016 n'a pas enregistré d'actes terroristes.

Il a été relevé, en revanche, des lettres de menaces et des tags intimidants, dans la ville de Metlaoui, deux individus ont été arrêtés suite à des tags faisant l'apologie de DAECH et les effractions pour vol de nourritures et couvertures de groupes de terroristes de maisons avoisinant les montagnes de Kasserine et Sidi Bouzid.

L'intensité des violences par région a été enregistrée comme suit :

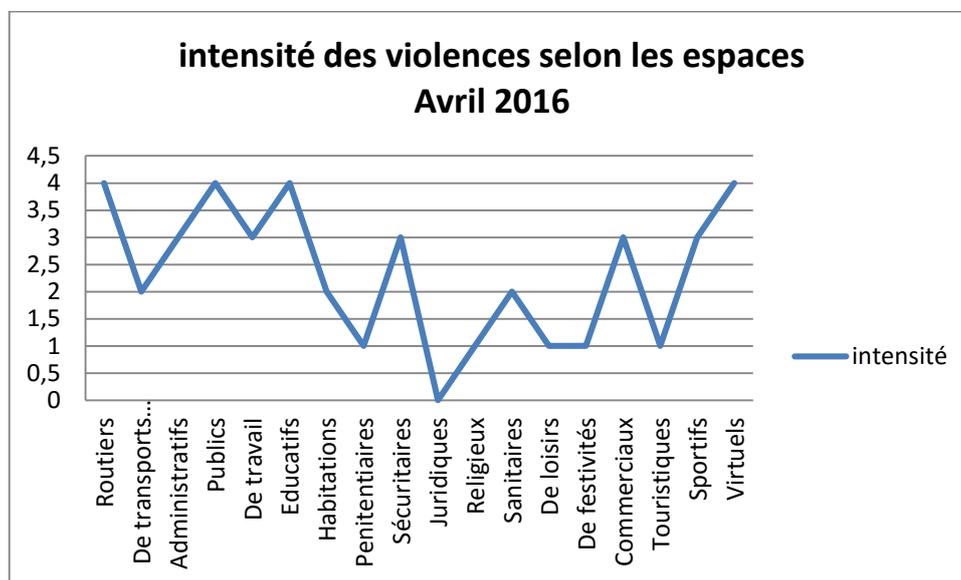




Au vu des évènements qu'a connu le mois d'Avril 2016, c'est sans surprises que les plus grandes intensités de violences se sont faites observées dans les gouvernorats **Tunis, Kef, Sfax, Kasserine, Médenine** et **Gafsa**.

A intensité moindre, des actes de violence ont été enregistrés dans les gouvernorats de **Ben Arous, Jendouba, Beja, Sousse, Kairouan, Sidi Bouzid** et **Tozeur**.

Les gouvernorats de **Seliana** et de **Zaghouan** ont été les plus calmes.



Les espaces éducatifs, publics, routiers et virtuels, sans oublier les espaces administratifs, de travail, sécuritaires, commerciaux et sportifs ont été les théâtres de la majorité des violences enregistrées durant le mois d'Avril 2016.

FTDES

FORUM TUNISIEN POUR LES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX
المنتدى التونسي للحقوق الاقتصادية والاجتماعية

